



MAÎTRISE D'OEUVRE AMIANTE

ORGANISATION

FORMATION MAÎTRISE D'OEUVRE AMIANTE APPRÉHENDER LE RISQUE AMIANTE SUR CHANTIER.

RÉFÉRENCE : AR02033

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ) : 13.01.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification...) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Maîtres d'œuvres, architectes, AMO, BET amiante, maîtres d'ouvrage...

Prérequis

Avoir de bonne connaissance en construction. Avoir suivi une formation amiante SS4 destinée aux encadrants techniques ou encadrants de chantier.

Objectifs du stage

La formation **MAITRISE D'ŒUVRE AMIANTE** a pour objectifs :

- Mettre à jour ses connaissances et prendre en compte les évolutions techniques et réglementaires afin de préparer au mieux le risque amiante sur un chantier.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les risques Amiante...

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

CONTENU DU PROGRAMME

Le **maître d'œuvre** encadre et contrôle le démarrage des opérations. Le **MOE Amiante** accompagne les décisions par ses connaissances techniques, réglementaires et juridiques. Le **MOE Amiante** est en relation avec tous les acteurs d'une opération. Il met en évidence toutes les informations liées au risque amiante, propose différentes options possibles. Il apporte un regard éclairé dans les décisions, en maintenant un recul impartial sur le contexte et les enjeux. En échangeant avec les parties prenantes, il partage les points de vue et propose une évaluation des conséquences de chaque décision.

Par conséquent, un **MOE** compétent pourra s'intégrer aux points de contrôles à la charge des entreprises de travaux amiante.

La formation **MAITRISE D'ŒUVRE AMIANTE** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 3 objectifs majeurs de cette réglementation à savoir :

- ▶ Connaître l'amiante et les risques correspondants
- ▶ Connaître la réglementation amiante. (Code de Santé Publique, Code du travail, Code de l'environnement, ADR)
- ▶ Savoir appréhender et analyser le contenu des différents rapports de repérage amiante.
- ▶ Savoir réaliser l'évaluation du risque amiante.
- ▶ Savoir élaborer les différents éléments rentrant d'un DCE.(CCAP-CCTP)
- ▶ Assurer le suivi des travaux confié par un maître d'ouvrage.
- ▶ Savoir procéder à la réception des travaux avec le mise à jour du DTA auprès du maître d'ouvrage

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION

COMMENT SE PRÉPARER AU RISQUE AMIANTE SUR UN CHANTIER

- ▶ Étude et analyse critique des diagnostics.
- ▶ La démarche de certification OPQIBI.

TRAITER UN LOT TRADITIONNEL AVEC UNE PROBLÉMATIQUE AMIANTE

SOUS-SECTION 4

- ▶ Comment l'appréhender.
- ▶ Spécifications du cahier des charges.

CRÉATION D'UN LOT DE « DÉSAMIANTAGE »

- ▶ Concevoir le CCTP.
- ▶ Savoir consulter les entreprises qualifiées pour le traitement de l'amiante.

LE CONTRÔLE D'UN CHANTIER DE DÉSAMIANTAGE OU D'UNE OPÉRATION RELEVANT DE LA SOUS-SECTION 4.

COMMENT CONSEILLER LE MAÎTRE D'OUVRAGE.

MAÎTRISER LA MÉTROLOGIE DU CHANTIER ET LA RÉCEPTION DES TRAVAUX.

LES SINISTRES SUR CHANTIER LIÉS AU RISQUE AMIANTE.

- ▶ Identification des Sources d'Amiante sur un Chantier
- ▶ Compréhension du Repérage Réalisé par le Diagnostiqueur

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

Votre formateur **Maîtrise d'oeuvre Amiante**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](#) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](#) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](#) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](#) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **Maîtrise d'oeuvre Amiante** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION